



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**RELATIF A L'EAU DESTINÉE A LA CONSOMMATION HUMAINE**  
**TEMPETE ERNESTO (N°5)**

Notre territoire a été impacté par les fortes pluies de la semaine dernière. La production et la distribution de l'eau potable ont pu être perturbées.

Les contrôles de la qualité de l'eau ont été réalisés et les résultats d'analyses complets reçus ce jour, révèlent une eau potable pour l'ensemble du territoire, **à l'exception des secteurs alimentés par les usines suivantes :**

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Vannibel le Neuf à Vieux Habitants ;</li><li>- Beaugendre à Vieux Habitants ;</li><li>- Soldat à Vieux Fort ;</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Mahault à Pointe Noire ;</li><li>- Les Plaines à Pointe Noire ;</li><li>- Sofaia à Sainte Rose.</li></ul> |
|---|---|

---

**L'eau peut donc être consommée sans restriction pour tous les secteurs indiqués ci-dessous :**

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Les Abymes : Toute la commune</li><li>- Anse Bertrand : Toute la commune</li><li>- Baie Mahault : Toute la commune</li><li>- Baillif : Toute la commune</li><li>- Basse Terre : Toute la commune</li><li>- Bouillante : Toute la commune</li><li>- Capesterre Belle Eau : Toute la commune</li><li>- Capesterre de M. Galante : Toute la commune</li><li>- Deshaies : Toute la commune</li><li>- La Désirade : Toute la commune</li><li>- Le Gosier : Toute la commune</li><li>- Gourbeyre : Toute la commune</li><li>- Goyave : Toute la commune</li><li>- Grand-Bourg : Toute la commune</li><li>- Le Lamentin : Toute la commune</li><li>- Morne à l'eau : Toute la commune</li><li>- Petit Bourg : Toute la commune</li><li>- Petit Canal : Toute la commune</li><li>- Port Louis : Toute la commune</li><li>- Saint Claude : Toute la commune</li><li>- Sainte Anne : Toute la commune</li><li>- Saint François : Toute la commune</li><li>- Saint Louis : Toute la commune</li><li>- Pointe à Pitre : Toute la commune</li><li>- Terre de Haut : Toute la commune</li><li>- Terre de Bas : Toute la commune</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Pointe Noire</b> : Tyrolien, la Batterie, Grande Plaine, Acomat, Petite Plaine, Thomy, Marie Jeanne, Gommier, Borromée, Trou Caverne, Morphy, Beaugendre, Baillargent, Beausoleil, Grenande, Le Bourg, Guyonneau, raie d'eau, Varin, l'Ilet.</li><li>- <b>Sainte Rose</b> : Cacao, Duportail, Bône, Cadet, Bis, Bois Rada (Belle Rivière), La Boucan, Belle Plaine, Conodor, Duportail, Contrebandier, Solitude, Desbonnes, Daubin, Duzer, Davidon, Bachelier, Vinty, Nogent, Cluny, Madame, Comté, La Ramée, St Marie, Gonon, Espérance, St Denis, Tête Canal, Le Boyer, Montplaisir, St Michel, Bebel (Bebe), Le Bourg, (Cité Charles Gabriel, Circonvallation), Le Boulevard, Chemin de la Rivière, La Rayette, St Elise, La Rue Grignan, Petit Rocade, Grande Rocade.</li></ul> |
|---|--|

Pour les secteurs alimentés par les usines de Vannibel le Neuf, Mahault, Les Plaines, Sofaia, les analyses bactériologiques effectuées lors de la campagne post tempête Ernesto sont terminées et ne présentent pas de contamination bactérienne. Toutefois, nous sommes en l'attente des résultats complets (manque notamment le paramètre Aluminium). L'eau peut de nouveau être consommée sauf chez **les personnes sensibles (= dialysées et enfants de moins de onze ans)**.

Pour information :

- La station de Vannibel le Neuf à Vieux Habitants alimente les quartiers de Vieux Habitants : Cousinière, Grosse Roche, Val de l'Orge, Le Tuff, Grand-Croix, Morne Vernier, Schœlcher (à l'exception des hauts), Mont Repos, Grand Ravine.
- Les stations de Mahault et des Plaines à Pointe Noire alimentent les quartiers de Pointe Noire : Mahault, Crammier, route de la traversée, route du château d'eau, Jeremy, route des Plaines, Les Plaines, Chemin Millard, l'Espérance.
- La station de Sofaia à Ste Rose : alimente Sofaia, Bellevue, Ravine Bleue, Viard, Lachaise, Pont Canal, Jobeti, Moustique, Galbas, Morne Rouge, Zone de Nolivier, Déboché, Enseno, Lotissement Perenus, Conodor, Belcito.

---

Pour les secteurs alimentés par les usines de Beaugendre et Soldat : **les préconisations d'usages du 12 août 2024 perdurent**. En effet, en raison de contraintes de terrain, les prélèvements n'ont pu être réalisés que hier. Les résultats complets sont attendus en fin de semaine.

Pour information :

- Beaugendre à Vieux Habitants : alimente les quartiers de Vieux Habitants : Rachez Ongles, Le Bourg, Résidence Lacroix, Boulevard du Général de Gaulle, Lotissement Bord de Mer, les hauts de Schœlcher, Despont, Lotissement Perle Caraïbe ;
- Soldat à Vieux Fort : alimente toute la commune.

## POUR RAPPEL, LES PRECONISATIONS EMISES LE LUNDI 12 AOUT 2024 :

- Restreindre les usages de l'eau (piscines, lavages voitures etc.) pour permettre le retour progressif en eau des réseaux ;
- Rester à l'écoute des informations officielles communiquées sur la situation ;
- Si l'eau présente une coloration, est trouble ou en cas de doute, il est alors recommandé de ne pas l'utiliser telle quelle pour la boisson, le brossage des dents ou pour un usage alimentaire ; Toutefois, dans ces circonstances exceptionnelles vous pouvez procéder à la désinfection de l'eau par ébullition selon les modalités suivantes :
  1. Porter à ébullition à gros bouillons (à feu très fort) pendant une durée de 5 minutes impérativement dans un récipient avec un couvercle. Par conséquent, les dispositifs de type four à micro-onde ou bouilloires électriques ne peuvent être utilisés que s'ils permettent de respecter cette préconisation ;
  2. Laisser refroidir l'eau pour éviter tout risque de brûlure ;
  3. Si nécessaire, transvaser l'eau bouillie et refroidie dans un récipient propre et fermé qui aura été nettoyé et rincé au préalable avec de l'eau bouillante, ce qui est incompatible avec les matériaux ne résistant pas à la chaleur comme les plastiques ;
- Se préparer à ce que cette situation perdure quelques jours.